

Pour rejoindre l'École Professorale

Les modalités d'inscription sont identiques pour tous les niveaux d'études (L3, M1, M2, préparation CAPES, préparation agrégation). L'admission à l'École Professorale se fait sur dossier.

École Professorale de Saint-Jean de Passy

72 rue Raynouard - 75016 Paris
01 44 30 26 00
contact@ecole-professorale.fr
www.ecole-professorale.fr

Retrouvez les modalités d'inscription
sur le site de l'EPSJP



Témoignage

*Les cours de l'École
Professorale m'ont permis
de me retrouver avec des
camarades motivés pour le
concours et de profiter de
l'excellent enseignement et
de la fabuleuse expérience
des professeurs.*

Guillaume

Les disciplines concernées

Lettres classiques et modernes, philosophie, histoire-géographie, économie et sciences sociales, mathématiques.

Formation en présentiel ou à distance

Modalités hybrides

Pour permettre à tout étudiant, suppléant ou professeur, de suivre les cours et d'être accompagné par l'École Professorale en vue d'obtenir un CAPES, un CAFEP/CAPES ou une agrégation, il est possible de suivre les cours à distance, qui seront soutenus par des supports photocopiés.

Frais de scolarité

1 900 € pour l'année
en présentiel

1 300 € pour l'année
en formation à distance




École Professorale
DE SAINT-JEAN DE PASSY

TRANSMETTRE UN SAVOIR, LA PASSION D'ENSEIGNER

L'École Professorale de Saint-Jean de Passy est une école de formation universitaire. Elle s'adresse aux étudiants des classes préparatoires et des universités qui veulent passer les concours de l'enseignement privé et public (CAPES, CAFEP/CAPES, agrégations). Elle délivre son propre diplôme de professeur.

L'histoire

L'École Professorale a été créée en 2016 à l'initiative de Philippe Nemo, ancien élève de l'École normale supérieure de Saint-Cloud, docteur d'Etat ès Lettres et sciences humaines, et d'une vingtaine d'universitaires de haut niveau. Elle met l'accent sur l'excellence académique de la formation des professeurs du secondaire.

Les professeurs

Une trentaine de professeurs expérimentés transmettent, très naturellement, à la fois un savoir, mais aussi leur expérience auprès des élèves. Un atout supplémentaire pour les futurs professeurs.



Les préparations

CAPES et CAFEP/CAPES
Bac + 3

CAPES et CAFEP/CAPES
Bac + 5

Agrégations interne
et externe



Les atouts

L'insistance sur le contenu disciplinaire enseigné

Il est dispensé par des professeurs expérimentés de la matière enseignée, les étudiants apprennent en même temps un contenu et une façon de transmettre.

L'attention portée à chaque étudiant

La grande disponibilité des professeurs offre une souplesse d'organisation qui permet d'adapter les cours, d'en ajouter, en fonction des besoins des élèves.

« L'universitas »

Dans un même lieu, on enseigne à la fois les lettres, la philosophie, la géographie, l'histoire, les sciences... Dans ce contexte, les étudiants passent facilement d'un cours à l'autre, les disciplines « se parlent » et manifestent leur complémentarité.

Les conditions à remplir pour rejoindre l'École Professorale

Agrégation externe

Candidat inscrit en deuxième année de Master (M2) ou détenant déjà un Master (Bac+5). Il est nécessaire d'être inscrit dans une préparation au sein d'une université (il s'agit d'une préparation complémentaire).

CAPES/CAFEP bac +3

Candidat inscrit en troisième année de Licence (L3) ou justifiant déjà d'un diplôme de niveau Bac+3.

CAPES/CAFEP bac +5

Candidat inscrit en deuxième année de Master (M2) ou détenant déjà un Master (Bac+5).